

COMPAGNIE MEY LU ZINE

SAISON 2016/17



Nom : Prénom :

Date de naissance : Études :

Profession : E-mail :

Portable : Adresse :

Code Postal : Ville :

Si vous n'êtes pas complètement débutant, ancien(s) cours de théâtre ou communication et durée :

Comment avez-vous connu notre compagnie ? Un petit mot à nous dire?

Veuillez cocher le stage de Communication de votre choix (préciser idéalement un 2ème choix si le premier est complet) et l'option souhaitée le cas échéant en précisant vos dates:

☐ Samedi 21 janvier à 10h, Paris 1er Stage de Communication durée 5h de cours + pause déjeuner

☐ Samedi 11 février à 10h, Paris 1er Stage de Communication durée 5h de cours + pause déjeuner

A noter : le programme est le même pour ces 2 dates. Tous niveaux acceptés. Débutants bienvenus.

☐ Option Cours particuliers de communication, prise de parole en public, théâtre, diction, préparation à un oral – concours – entretien d'embauche... Le jeudi de votre choix: 17h à 18h45 ou 18h à 18h45 Paris 1er ou Le vendredi de votre choix 14h à 16h ou 16h à 18h Paris 1er

Date et horaire souhaités:

Autres dates possibles si complet:

Tarifs

Le stage de 5h pour les nouveaux 80€ + 24€* = 104€ la journée ; 80€ pour les adhérents depuis - d'1 an

*** Adhésion obligatoire à l'association Mey Lu Zine comprenant les frais d'inscription et l'assurance, valable 1 an**

Le cours particulier en salle : 45mn = 60€ ; 1h45 = 125€ au lieu de 140€ ; 2h = 140€ au lieu de 160€

Vous bénéficiez d'un tarif réduit pour les cours particuliers en vous inscrivant à un stage en groupe en même temps.

Règlement

Article I: Tout élève ayant acquitté son droit d'adhésion devient membre de l'association Mey Lu Zine pour un an. Cette adhésion comprend son assurance durant les cours et ses frais d'inscription. Article II: Pour valider votre inscription, la totalité du coût du stage doit être adressée avant le commencement de celui-ci, vous pouvez cependant régler en 2 ou 3 chèques lors de votre inscription: **Cie Mey Lu Zine 2B rue Jeanne Wedells 37100 Tours**. En l'absence de paiement, aucun cours d'avance ne pourra être dispensé. Nous vous prions, pour ne pas perturber les cours, de ne pas vous présenter sans vous être préalablement inscrit. L'ordre est le même pour les cours en groupe et les cours particuliers: "Mey Lu Zine". Article III: Toute absence et tout retard en cours doivent être préalablement annoncés au professeur. Un comportement jugé irrespectueux envers un des élèves ou le professeur, entraînera le renvoi immédiat du cours et de l'association. Article IV: Chaque inscription validée comme chaque année commencée est due dans son intégralité. Aucun remboursement des cours ne peut être fait à l'élève en cas d'absence, désistement, renvoi, abandon ou quelque autre raison l'ayant amené à ne plus suivre les cours. Tout désistement ou arrêt des cours doit être signalé dans les meilleurs délais à l'administration par courrier. Article V: L'adhésion à Mey Lu Zine ou l'inscription au cours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, l'élève s'engage à le respecter tout au long de l'année.

Fait le

à

Signature